

**RAPPORT DU MOIS 1 (AVRIL 2020) DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
COVID-19 DU CSSC TOGO**



**TITRE DU PROJET : PROJET SOLIDARITE OSC-TOGO pour la riposte
contre le COVID 19**

Avec l'appui de UAOD Coordination-pays République du TOGO



**AUTORISATION N° : 0160/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 16-02- 2017
Bureau de Coordination- Togo sis AGOE/Lomé- TOGO
Cél : +228 90 35 25 61/ 98 47 63 31**

E-mail : conseilsuperieur2020osctogo@gmail.com

Avril 2020

Sommaire

I-	Rappel sur le projet	3
1-	Contexte et justification.....	3
2-	Objectifs du projet.....	3
3-	Résultats attendus :.....	3
4-	Méthodologie de travail.....	4
II-	Résultat 1 : L'équipe de coordination est mise en place et est opérationnelle	5
2.1-	Préparation et mise en place des équipes régionales et préfectorales	6
2.1.1-	Mise en place et formation de 6 équipes de coordination, de sensibilisation et de suivi.....	6
2.1.2-	Mise en place et formation de 40 équipes préfectorales :.....	6
2.2-	Résultats obtenus par région.....	7
2.2.1-	Régions des Savanes :.....	7
2.2.2-	Région de la Kara	8
2.2.3-	Région Centrale.....	9
2.2.4-	Région des Plateaux.....	9
2.2.5-	Région Maritime	10
2.2.6-	District du Grand Lomé.....	11
2.3-	RECOMMANDATIONS	12
2.3.1-	Au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales (MATDCL).....	12
2.3.2-	A la coordination nationale de gestion de la riposte au COVID-19	12
2.3.3-	Aux Préfets.....	12
2.3.4-	Aux Maires	13
2.3.5-	A la Coordination Nationale du CSSC-Togo	13
2.3.6-	Aux Partenaires Techniques et financiers.....	13
	ANNEXES.....	14

I- Rappel sur le projet

1- Contexte et justification

Le coronavirus (COVID19) est un virus dévastateur qui a embrassé tous les continents du monde dont l'Afrique en l'espace de quelques mois depuis son foyer en Chine en fin 2019. Notre pays le Togo n'est malheureusement pas épargné par cette pandémie. Ainsi, le gouvernement togolais en riposte, a pris des mesures barrières pour faire face au COVID-19.

Pour apporter sa contribution à la lutte contre le COVID-19, le conseil Supérieur de la Société Civile du TOGO (CSSC TOGO) mis en place depuis le 31 janvier 2020 avec 102 Réseaux, faitières et OSC membres et qui a pour but de « contribuer au renforcement et à la fédération des faitières, réseaux, plates-formes et autres organisations de la société civile du Togo afin de les rendre plus apte à agir ensemble sur le cours des politiques et stratégies de développement », s'est engagé à accompagner le gouvernement togolais pour freiner la propagation de ce virus mortel afin l'endiguer sur notre territoire.

A cet effet, un projet dénommé « *Projet de solidarité des OSC-TOGO pour la riposte contre le COVID 19* » a été élaboré par le CSSC Togo.

2- Objectifs du projet

Le *Projet de solidarité des OSC-TOGO pour la riposte contre le COVID 19* vise à contribuer à freiner la propagation du COVID 19 à partir d'une stratégie communautaire.

Plus spécifiquement, il s'attèle à :

- ✓ Mettre en place et renforcer les équipes de coordination des 6 régions de sensibilisation et de suivi ; des points focaux dans 40 Préfectures et 117 communes;
- ✓ Informer et sensibiliser les communautés locales dans toutes les régions et préfectures sur les mesures préventives prises par le gouvernement ;
- ✓ Créer et rendre opérationnel une plateforme digitale d'alertes instantanées avec les communautés locales des cas suspects au niveau des quartiers.

3- Résultats attendus :

- ✓ L'équipe de coordination est mise en place et est opérationnelle,
- ✓ 5 millions de personnes connaissent et appliquent les règles de prévention du covid19,
- ✓ Une plateforme digitale d'alertes instantanées des cas suspects est créée avec les communautés locales et est opérationnelle.

4- Méthodologie de travail

En vue de respecter les mesures barrières contre le COVID 19 et impliquer tous les membres sur l'étendue du territoire national, le travail sous la houlette du Conseil d'administration (CA) du CSSC Togo et l'Union Africaine des ONG de Développement (UAOD TOGO), s'est fait essentiellement en ligne à travers les réseaux sociaux notamment *whastapp*, *zoom* et par téléphone pour :

- La tenue des rencontres de brainstorming;
- Les échanges d'orientation et de contribution;
- Les séances de travail préparatoire ;
- Les réunions de proposition et de validation ;
- Etc...

Le présent rapport fait un état synthèse des activités réalisées au cours du 1^{er} mois (avril 2020) de mise en œuvre dudit projet par le CSSC Togo sur toute l'étendue du territoire à travers ses OSC membres dans les 6 régions économiques du Togo y compris le Grand Lomé. Ce rapport pointe du doigt en relevant les points d'attention dans le travail de riposte contre le COVID 19 et adresse des recommandations à l'endroit des différents acteurs concernés.

RAPPORT DU MOIS 1 (AVRIL) DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SOLIDARITE DES OSC POUR LA RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 DU CSSC-TOGO

La réalisation des activités de terrain du Projet de solidarité des OSC-TOGO pour la riposte contre le COVID 19 du CSSC Togo au cours du premier mois (avril 2020) de mise en œuvre dudit projet se sont focalisées essentiellement sur le premier résultat attendu du projet.

II- Résultat 1 : L'équipe de coordination est mise en place et est opérationnelle

L'animation des séances de travail sur la plateforme du CSSC Togo a permis de faire les propositions et le choix des OSC points focaux régionaux (PFR) puis des points focaux préfectoraux (PFP) ; de proposer et valider le cahier de charges des points focaux suivi de la mise en place d'une cellule nationale de coordination et de pilotage du projet. L'équipe de coordination est composée comme suit :

Coordinateur National : **M. TAKOUDA KPATCHA Essozimna**

Médecin : **Dr BATABA Gnawi Essami**

Assistant Technique : **M. BATO Bagnan**

Rapporteur : **Dr Yaovi WAHARE**

Rapporteur Adjoint : **Dr Komla MEWEZINON**

Point Focal District du Grand Lomé : **Dr TSOLENYANU Komi**

Point Focal Région **Maritime** : **M. LOGOSSOU Kokou**

Point Focal Région des Plateaux : **M. ASSOGBA Kodjovi**

Point Focal Région Centrale : **M. MISSOWOU Kokouvi Laurent**

Point Focal Région de la Kara : **M. ATCHADE Hounlete**

Point Focal Région des Savanes : **Mme TCHABLY Nambikoi**

2.1- Préparation et mise en place des équipes régionales et préfectorales

2.1.1- Mise en place et formation de 6 équipes de coordination, de sensibilisation et de suivi

Une rencontre débat en ligne au sein du CSSC Togo a permis de jeter les bases d'une intervention dans la lutte contre le COVID 19. Ainsi, le *Projet de solidarité des OSC-TOGO pour la riposte contre le COVID 19 du CSSC Togo a été élaboré par quelques membres personnes ressources à la suite de la publication d'un Communiqué le 27 mars 2020 par lequel, le CSSC Togo a lancé un message d'exhortation à tous les acteurs notamment les partenaires techniques et financiers, les acteurs du développement et le secteur privé ainsi que les organisations de la société civile, à la solidarité et à l'union sacrée pour vaincre le COVID19.*

L'animation des séances de travail sur la plateforme du CSSC Togo ont permis de valider en ligne du « Projet de solidarité des OSC-TOGO pour la riposte contre le COVID 19 » avec une approche essentiellement communautaire. D'autres rencontres en ligne ont permis de faire des propositions et le choix des OSC points focaux régionaux (PFR) pour les 6 régions économiques du Togo y compris le District du Grand Lomé. Il s'agit de : Solidarité Femmes pour un Développement Durable des Savanes (SF2D/S) pour la région des Savanes ; AHED-TOGO pour la région de la Kara ; APFED-TOGO pour la région Centrale ; BELLE PORTE pour la région des Plateaux ; ARPACODEL pour la région Maritime et ONG ASMENE pour le District du Grand Lomé avec la présence de l'équipe d'appui du L'Union Africaine des ONG de Développement UAOD pour le Togo.

Par la suite, une cellule nationale de coordination et de pilotage du projet a été mise en place et composé de 11 membres comme l'indique l'organigramme ci- déçu.

Une lettre de mission précisant le cahier de charges des points focaux a été défini, élaboré et validé comportant 6 volets à savoir : la participation aux séances des comités préfectoraux/communaux ; la veille citoyenne ; le contrôle des lieux d'attroupement et du respect des mesures barrières ; la sensibilisation avec distribution de masques ; le partage des informations du Journal Echos de la Société Civile COVID-19 et la participation aux émissions sur les médias.

2.1.2- Mise en place et formation de 40 équipes préfectorales :

Les points focaux régionaux (PFR) installés de concert avec la coordination de la cellule nationale de gestion du CSSC Togo et de l'UAOD Togo pour le choix, la validation et l'installation des points focaux préfectoraux (PFP).

La cellule nationale de coordination et de pilotage du projet a aussi élaboré un courrier à l'endroit des autorités déconcentrées (les Préfets) et décentralisées (les Maires) sollicitant l'intégration des PFR et PFP à leurs différents comités de COVID 19.

Ce courrier est accompagné des autres documents à savoir la copie de la lettre de mission du CSSC Togo qui précise le cahier de charges des points focaux, la copie de la liste des points focaux du CSSC Togo retenus pour la mission et la copie de la lettre-réponse du Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des

collectivités locales (MATDCL) autorisant et encourageant le CSSC Togo à travailler avec ses équipes techniques sur le terrain dans la riposte contre le COVID 19 (*Voir annexe 1*).

De ce travail préparatoire de choix, de validation et d'installation des points focaux, le présent rapport fait état des activités réalisées, des résultats obtenus ainsi que les difficultés rencontrées dans les six (06) Régions administratives y compris le District Grand Lomé depuis le démarrage du Projet COVID-19 du CSSC-Togo.

Il ressort du travail de suivi que le courrier à l'endroit des autorités déconcentrées (les Préfets) et décentralisées (les Maires) sollicitant l'intégration des PFR et PFP à leurs différents comités de COVID 19 a été enregistré dans 36 des 40 préfectures et dans les 2/3 des 117 communes dans les 6 régions économiques du Togo. Les autres documents à savoir la copie de la lettre de mission du CSSC Togo qui précise le cahier de charges des points focaux, la copie de la liste des points focaux du CSSC Togo retenus pour la mission et la copie de la lettre-réponse du ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales (MATDCL) autorisant et encourageant le CSSC Togo à travailler avec ses équipes techniques sur le terrain dans la riposte contre le COVID19, ont été jointes à ce courrier lors de son enregistrement au niveau du secrétariat dans les différentes administrations susmentionnées.

2.2- Résultats obtenus par région :

2.2.1- Régions des Savanes :

2.2.1.1- Participation des points focaux (PFR et PFP) aux séances des comités préfectoraux/communaux

Après l'enregistrement des documents dont ils sont porteurs de la part du CSSC Togo, les points focaux des préfectures de Tandjoaré et de Cinkassé ont été favorablement accueillis et intégrés aux comités de riposte du COVID-19. Le PFP de Tandjoaré a déjà pris part à une réunion dudit comité. Au niveau de la préfecture de Tone, le PFP a été présenté aux membres du comité et le processus est en cours pour son acceptation au sein du comité mais le préfet souhaite avoir d'abord une note du Comité National de Riposte. S'agissant des préfectures de l'Oti, de l'Oti Sud et de Kpendjal, les PFP ne sont pas encore intégrés aux comités. Quant à la préfecture de Kpendjal ouest, le comité de riposte du covid 19 est en cours d'installation avec la contribution de nos PFP.

Points d'attention au niveau des Savanes :

Les deux cas suspects revenus de voyage dont les prélèvements ont été envoyés à Lomé pour analyse sont à suivre de près avec une intensification de la sensibilisation car les populations de Tandjoaré ne sont pas encore habituées au respect des mesures barrières contre le COVID 19.

Le Préfet de Cinkassé, président préfectoral du comité covid 19 quant à lui s'est réjoui de l'initiative du CSSC Togo de mettre à disposition des points focaux et a affirmé que celui affecté à son niveau serait pour le comité, une personne ressource

et un facilitateur. Ce qui réconforte le CSSC Togo dans son engagement aux côtés du gouvernement.

2.2.2- Région de la Kara :

2.2.2.1- Participation des points focaux (PFR et PFP) aux séances des comités préfectoraux/communaux

Dans toutes les préfectures de la région de la Kara, les autorités locales ont accueilli favorablement les points focaux et sont fières de l'initiative du CSSC TOGO qui accompagne le gouvernement togolais dans la lutte contre la pandémie du COVID 19. Dans les préfectures de la Binah, de Bassar, d'Assoli, de Doufelgou et de la Kéran les PFP ont reçu l'avis favorable des Préfets pour leur intégration aux comités avec remise du calendrier des activités du comité anti COVID 19 à ces points focaux du CSSC Togo par les autorités.

A Kara, l'équipe du CSSC TOGO n'a pas pu croiser le Préfet qui était indisponible mais ont été reçus par le Maire de la Ville Kara 1 qui les a accueilli très chaleureusement et a félicité le CSSC Togo pour sa belle initiative d'accompagner le gouvernement dans la riposte contre la pandémie du covid 19 et les a aussitôt intégré au comité de riposte.

En ce qui concerne les préfectures de Dankpen, l'indisponibilité du Préfet et des Maires n'a pas encore permis l'intégration des PFP aux comités.

2.2.2.2- Veille citoyenne

Dans toutes les Préfectures de la région de la Kara, les Points Focaux ont circulé pour observer le comportement des populations face aux dispositions mises en place par le gouvernement et relayées par les autorités locales pour lutter contre la pandémie.

2.2.2.3- Contrôle des lieux d'attroupement et du respect des mesures barrières

Les visites opérées dans presque tous les marchés de toute la région Kara ont révélé malheureusement que plusieurs personnes soit ne disposent pas de masques ou les ont mais les accrochent plutôt à leurs mentons.

2.2.2.4- Sensibilisation et distribution de masques

A Bafilo dans la préfecture d'Assoli, une réflexion sur les mesures de barrières contre COVID-19 a été animée par le PFP l'ONG TIBI à l'endroit des différents acteurs en présence des Maires des trois communes. L'ONG Tibi a distribué pour la circonstance les masques, les dispositifs de lavage de main, l'eau de javel, le savon. Ces activités se sont déroulées dans de bonnes conditions avec l'implication des forces de l'ordre, les équipes de la Préfecture d'Assoli et des mairies.

Points d'attention au niveau de la Kara :

Il y a lieu de mener des sensibilisations par secteurs en ciblant leurs responsables ou bureaux afin de servir de relais au niveau des corps de métiers et des commerçants

dans les marchés pour une prise de conscience de l'importance du respect des mesures de barrières.

2.2.3- Région Centrale

2.2.3.1- *Participation des points focaux (PFR et PFP) aux séances des comités préfectoraux/communaux*

Dans toutes les préfectures de la région Centrale, le processus d'intégration des Points Focaux du CSSC-TOGO au sein des Comités de riposte Préfectoraux et Communaux est en cours. Les PFP des préfectures de Mô et de Blitta ont déjà intégré les comités de COVID 19 et participent aux séances desdits comités. En ce qui concerne les préfectures de Sotouboua, Tchamba et de Tchaoudjo, l'indisponibilité des autorités locales, n'a pas encore permis l'intégration des PFP du CSSC Togo aux comités.

Points d'attention au niveau de la Centrale :

Il y a 04 cas confirmés dans le district de Mô qui seraient venus du Ghana voisin et dissimulés dans les familles. Nécessité de les retrouver pour leur isolement afin de freiner la propagation du COVID 19.

A Tchamba, des dispositifs de lave mains sont placés devant les services étatiques et certains lieux de commerces mais la population de Tchamba dans son ensemble, semble ignorer le danger du COVID-19 puisqu'elle néglige les mesures barrières dans leur majorité.

2.2.4- Région des Plateaux

2.2.4.1- *Participation des points focaux (PFR et PFP) aux séances des comités préfectoraux/communaux*

Dans les 12 préfectures de la région des Plateaux, le travail de contact des points focaux avec les autorités locales a été réalisé dans 8 préfectures (Amou, Ogou, Kloto, Agou, Kpele, Haho, Moyen Mono et Wawa) avec des accueils très chaleureux et enthousiastes par les autorités locales dans certaines préfectures (Amou en présence du Préfet, des maires de l'Amou 1 et de l'Amou 3 ainsi que du Commissaire responsable du comité de riposte ; Kpele avec l'intégration officielle du PFP au comité COVID 19). Des rendez-vous sont pris dans les 4 préfectures restantes (Anié, Est Mono, Akébou et Danyi) pour l'enregistrement des courriers de demande d'intégration des PFP à leurs comités COVID 19.

2.2.4.2- *Participation aux émissions sur les médias*

Le PFP de la Préfecture de Amou, *Directrice de l'ONG P2M Mme DJINADJA Mireille* avec l'appui du Préfet, le Commissaire de Police, le Commandant de Police de la région des Plateaux, le Maire de la commune Amou3 et de l'Assistant médical de Hihéatro a organisé des sensibilisations des séances de formation sur la fabrication de gels et du savon aux femmes. Elle a aussi animé deux émissions sur les radios VIRGO POTENS à Atakpamé le 27 avril 2020 et ITIESSI à Amlamé le 28 avril 2020.

Le PFP CSSC pour la Préfecture de AGOU, Directeur de l'ONG *Cri pour le Progrès* à Agou a quant à lui animé deux émissions sur la radio FIRMAMENT à Agou.

Ces émissions ont permis de partager des informations, de former et de sensibiliser les populations à travers les média locaux pour une prise de conscience sur le COVID-19 avec encouragement à observer les mesures barrières.

Points d'attention au niveau des Plateaux :

Les autorités locales dans leur ensemble, sont ravies de l'initiative du CSSC Togo d'accompagner le gouvernement dans la lutte contre cette pandémie. Mais, il est à noter aussi l'indisponibilité de certaines autorités locales pour les rendez-vous avec les points focaux CSSC Togo car elles sont sur tous les fronts. De plus, certaines communes ne sont pas encore touchées à cause des distances au regard de l'étendue de la région des Plateaux.

Les PFP d'Agou, Kpélé et Kloto ont tenu une rencontre le 27 avril 2020 pour mieux orienter les actions prioritaires sur le terrain dans leurs zones d'intervention. Il ressort qu'il faut faire beaucoup de sensibilisations communautaires qui nécessitent surtout l'appui matériel.

2.2.5- Région Maritime

2.2.5.1- Participation des points focaux (PFR et PFP) aux séances des comités préfectoraux/communaux

A niveau de la région Maritime, les PFP des préfectures de Vo, Bas Mono et Yoto sont déjà intégrés aux comités COVID 19. Celui de Vo et de Bas Mono participent pleinement aux réunions des comités préfectoraux COVID 19. Le PFP de Vo au cours de sa première participation à la réunion du 23/04/2020, a été chargé par ce Comité de préparer et d'animer une émission de sensibilisation sur une radio locale (RVV) à Amegnra.

2.2.5.2- Sensibilisation et distribution de masques

Le PFP de Vo a participé le 24/04/2020 avec les autres membres du comité, à une activité de sensibilisation dans le marché de Dzrekpo et le 27/04/2020 à une activité de sensibilisation pour les veuves et balayeuses du marché d'Amegnra sur les mesures préventives. Quant au PFP de Bas Mono, il était sur le terrain et a participé aux opérations de désinfection de certains endroits clés de la ville d'Afagnan avec la sensibilisation des populations sur les mesures barrières contre le COVID 19.

2.2.5.3- Participation aux émissions sur les médias

Le PFP de Vo a participé à l'animation d'une émission sur la radio locale (RVV) de la préfecture de Vo à Amegnra.

Points d'attention au niveau de la Maritime

Tous les Préfets sont favorables, disposés et ouverts aux démarches du CSSC Togo d'avoir ses points focaux dans les comités COVID 19 mais certains demandent malgré la copie de la lettre réponse du Ministre de l'administration territoriale jointe,

d'être saisis officiellement par lettre de leur Ministre de tutelle pour mieux les couvrir. De plus, les autorités locales en accueillant favorablement les PFP, s'attendent aussi à des appuis (du moins matériels) de la part du CSSC Togo.

Certains PFP ne résidant pas aux chefs-lieux en ville, sont confrontés au blocage d'entrée, pour certaines localités, d'où la nécessité d'avoir un LAISSER-PASSER pour faciliter leurs déplacements dans l'exercice de leur mission.

2.2.6- District du Grand Lomé

Pour la préfecture du Golfe, il y a promesse que d'ici début du mois de mai 2020, le CSSC Togo aura une réponse écrite du Préfet suite à sa demande d'intégration de ses points focaux au comité préfectoral COVID 19. En ce qui concerne la préfecture d'Agoè-Nyivé, l'accord de principe a été donné au dossier du CSSC Togo donc le PFP du CSSC Togo sera associé aux réunions du comité COVID-19.

Points d'attention au niveau du District du Grand Lomé

Non disponibilité des autorités locales surtout les préfets, ce qui rend les échanges difficiles avec les Points Focaux sur le projet du CSSC Togo pour leur intégration au comité préfectoral et le démarrage du travail de terrain sur le COVID 19.

2.3- RECOMMANDATIONS :

Tout le succès dans le travail réalisé sur le terrain pour l'obtention des différents résultats ci-dessus mentionnés n'est pas sans difficultés. Tout le travail déjà réalisé est fait sur fonds propres du CSSC TOGO et de certaines de ces OSC membres. De ces défis et points d'attention observés sur le terrain, des recommandations sont adressées à l'endroit des divers acteurs concernés :

2.3.1- A la coordination nationale de gestion de la riposte au COVID-19

- Délivrer une accréditation au CSSC-Togo en lui intégrant à la coordination nationale de gestion de la riposte au COVID-19 créée par décret Présidentiel;
- Accorder l'appui technique au CSSC TOGO en masques et gels dans ses activités de sensibilisation pour plus d'impact étant donné que la société civile est plus proche des populations ;
- Mettre des moyens à disposition des forces de l'ordre dans tous les villages frontaliers des pays voisins afin de veiller à la détection précoce ou dissuasion des cas confirmés ou potentiels qui viennent et se dissimulent dans leurs communautés.
- Mettre à dispositions des Préfets et Maires un budget et des moyens matériels pour une action efficace ;
- Mettre un accent sur les Préfectures situées aux frontières en s'appuyant sur la plate-forme communautaire du CSSC TOGO pour une maîtrise des cas suspects et une prise en charge précoce.

2.3.2- Au Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales (MATDCL)

- Adresser des notes officielles aux Préfets et aux Maires les rassurant de l'appui technique accordé au CSST TOGO par le Ministère et les instruire à intégrer les points focaux préfectoraux (PFP) et communaux (PFC) du CSSC-Togo aux comités locaux de gestion de la riposte au COVID-19 ;
- Délivrer des LAISSER-PASSER à l'équipe de coordination et aux points focaux du CSSC Togo pour faciliter leur mission pour la réalisation des activités dans le cadre du COVID-19.

2.3.3- Aux Préfets

- Accepter et intégrer les PFP du CSSC-Togo aux comités préfectoraux de gestion de la riposte au COVID-19 ;
- Impliquer les PFP dans les activités de riposte dans les préfectures ;
- Poursuivre la recherche active des cas confirmés ou potentiels venus du Ghana (dans les Préfectures frontalières avec le Ghana) et dissimulés dans les communautés en s'appuyant sur les plates-formes de nos Points Focaux.

2.3.4- Aux Maires

- Intégrer les PFC du CSSC-Togo aux comités communaux de gestion de la riposte au COVID-19 ;
- Faire intégrer les PFC dans les activités de riposte dans leurs commune ;
- Poursuivre la recherche active des cas confirmés ou potentiels venus du Ghana (dans les Préfectures frontalières avec le Ghana) et dissimulés dans les communautés.

2.3.5- A la Coordination Nationale du CSSC-Togo

- S'adresser au Ministère de l'Administration Territoriale pour négocier une autorisation à l'endroit des Préfets et Maires pour l'intégration des points focaux préfectoraux (PFP) et des points focaux communaux (PFC) du CSSC-Togo aux comités locaux de gestion de la riposte au COVID-19 ;
- Certaines villes étant bouclées et les passages inter-préfectures étant difficiles, demander des LAISSER-PASSER pour les PF du CSSC Togo ;
- Vu les moyens limités du CSSC Togo, il y a lieu de se positionner clairement très tôt sur les appuis matériels prévus au projet. Ainsi, les PF vont commencer par partager avec les Autorités sur les possibilités d'appui du CSSC Togo à leur endroit ;
- Appuyer matériellement les PFP pour être plus visibles auprès des autorités ;
- Améliorer la communication entre les différentes instances du CSSC Togo dans la mise en œuvre ;
- Fournir une assistance aux points focaux régionaux sur les points de blocage du projet en usant des contacts et opportunités dont bénéficie le CSSC Togo ;
- Maintenir et intensifier les sensibilisations communautaires sur le respect des mesures barrières ;
- Mettre les moyens nécessaires à la disposition des PF dans toutes les Préfectures et dans toutes les communes dans l'exercice de leur mission ;
- Poursuivre la veille citoyenne dans la recherche active des cas confirmés ou potentiels venus du Ghana et dissimulés dans les communautés.

2.3.6- Aux Partenaires Techniques et Financiers :

- Apporter l'appui technique et financier au projet covid 19 du CSSC TOGO ;
- Appuyer le Conseil Supérieur de la Société Civile CSSC TOGO dans la sensibilisation notamment en les équipant en masques et gels à distribuer gratuitement aux populations les plus vulnérables notamment celles des zones bouclées et des communes situées aux frontières.

Lomé, le 02 Mai 2020.



Coordinateur National Projet COVID CSSC TOGO,
PCA Conseil Supérieur de la Société Civile du Togo
M. Essozimna KPATCHA TAKOUDA

ANNEXES:

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

CABINET

N° 0093 /MATDCL/CAB

Lomé, le **07 AVR 2020**

Reçu ce 08-04-2020

Le Ministre

A

Monsieur TAKOUDA Kpatcha Essozimna
Coordinateur-Pays UAOD, PCA CSSC-Togo,

LOME

Objet : réf. n° 002/PCA/CSSC/2020

Monsieur le Coordinateur,

J'accuse réception de votre courrier cité en référence relatif à l'appui technique et à la contribution financière de mon département pour faire face aux urgences de la riposte liée à la propagation du COVID-19 au Togo. Je vous remercie pour l'intérêt que vous avez manifesté pour la prise en charge de la santé de notre population.

Je marque mon accord pour ce qui concerne l'appui technique de mes services décentralisés. Pour ce qui concerne l'apport financier, je voudrais vous dire que nous n'avons aucune ligne budgétaire dédiée à la prise en compte de cette pandémie.

A cet effet, je voudrais vous demander de vous adresser aux structures nationales mises en place pour gérer cette crise sanitaire.

Tout en vous remerciant pour cette marque de confiance à mon département, veuillez croire, Monsieur le coordinateur, à l'expression de ma considération distinguée.



Payadowa BOUKPESSI

QUELQUES IMAGES DE LA REGION MARITIME



(1) La 1^{ère} réunion du PFP/Vo au sein du comité préfectoral de riposte Covid-19 (Préfecture de Vo)



(2) suite : la 1^{ère} réunion du PFP/Vo au sein du comité préfectoral de riposte Covid-19 (Préfecture de Vo)



(3) Le PFP/Vo en plein sensibilisation dans le marché de DZREKPO (P/Vo)



(4) Le PFP/Bas-Mono : une opération de désinfection

QUELQUES PHOTOS DE LA REGION DES PLATEAUX :



QUELQUES PHOTOS DE LA REGION CENTRALE :

Comité Préfectoral de Mô



COMITE PREFECTORAL DE BLITTA



REGION DE LA KARA :

SENSIBILISATION A BAFILO



BASSAR



REGION DES SAVANES :

CHARCUTERIE A TANDJOUARE



COMITE PREFECTORAL DE TANDJOUARE



Point de vente de boisson locale

